

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 15 Mars

## DÉPÊCHE

Paris, 15 mars, 8 h. 40 m.

Une explosion attribuée à la dynamite, s'est produite cette nuit sur une fenêtre du réfectoire de la caserne Lobau, occupée par la garde républicaine.

Les fenêtres ont été arrachées, le mur endommagé, les vitres de la caserne et des maisons voisines brisées.

Aucun blessé, quoique les pièces au-dessus de ces fenêtres soient occupées par des soldats.

La mèche et des débris de fer ont été retrouvés. Les autorités sont sur les lieux.

## Allemagne et Russie

On savait depuis longtemps déjà que malgré son voyage en Russie et la visite qu'il avait faite à l'empereur Alexandre, Guillaume II n'était rien moins que bien disposé à l'égard de son puissant voisin.

Jusqu'alors, cependant, il avait été assez maître de lui-même, pour refouler au fond de son cœur les sentiments d'animosité qui l'agitaient, il n'avait rien laissé transpirer au dehors qui pût être interprété d'une façon comminatoire pour la Russie.

Or, voici qu'un journal anglais vient de nous apprendre que le souverain allemand se départant, tout à coup, de sa prudente réserve, aurait dit publiquement en parlant de ses voisins : « Je pulvériserai la Russie ! »

Certes, si ces paroles étaient tombées d'une autre bouche que celle de Guillaume II, elles auraient certainement un caractère très grave ; car elles apparaîtraient à tout le monde comme une révélation de l'état d'esprit de celui qui les aurait prononcées et comme une manifestation des idées et des projets qui hantent son cerveau. Mais venant du jeune empereur allemand elles n'ont qu'une importance très

relative. On sait, en effet, que Guillaume II manque de pondération et de suite dans les idées, et que parfois il se laisse facilement entraîner à des exagérations de langage et à des fanfaronades qui sont déplacées dans la bouche d'un souverain.

Cependant, quand on rapproche cette phrase de la tirade débitée naguère à la tribune par un membre du parlement de Berlin, on est bien obligé de constater qu'il règne en ce moment, dans certaine partie du monde politique allemand, une recrudescence de haine contre la Russie.

Il paraîtrait que le député en question faisant allusion à la famine qui a régné dans certaines provinces de l'empire moscovite, se serait exprimé ainsi :

« Jusqu'à présent je redoutais la Russie ; aujourd'hui je ne la crains plus, puisqu'elle n'est pas même capable de nourrir ses habitants. »

Le journal anglais auquel nous empruntons ce récit, ajoute que cette phrase aurait été accueillie par de bruyants applaudissements. Nous le croyons sans peine, car il n'est personne qui ne sache que l'on voit d'un mauvais œil à Berlin le rapprochement entre la Russie et la France.

A notre avis, le langage tenu par le membre du parlement allemand est une maladresse et une faute, et les applaudissements dont il a été souligné par l'assemblée, ajoutent encore à la gravité de cette faute.

Il n'est pas contestable, en effet, que des manifestations de cette sorte ont nécessairement leurs contre coups en Russie, où elles tendent à augmenter l'hostilité des masses contre l'Allemagne. Or, on sait que le peuple russe, en général, n'est pas bien disposé à l'égard des allemands et qu'il supporte difficilement leurs taquineries et l'attitude quelque peu fanfaronne qu'ils affectent de prendre à son égard :

D'ailleurs, il nous semble qu'au lieu de se réjouir de voir la famine faire des victimes en Russie les politiciens de Berlin auraient dû faire un retour sur eux-mêmes

et songer à ce qui se passe dans leur pays.

L'empire allemand n'est pas devenu, que nous sachions, un pays de cocagne, même sous le règne de Guillaume II et après avoir encaissé nos cinq milliards. L'émeute qui a éclaté récemment à Berlin, prouve surabondamment que la famine y sévit aussi bien que dans certaines régions de la Russie, avec cette différence toutefois, que les affamés russes ont supporté la faim avec résignation, tandis que les sujets de Guillaume se sont révoltés et qu'ils ont pillé les boulangers et les orfèvres.

Si les hommes politiques qui président aux destinées de l'Allemagne voulaient prendre la peine de rechercher les causes de ce mouvement populaire, ils verraient qu'il y avait autre chose, au fond de cette échauffourée, qu'une simple irritation des esprits produite par la misère. Sans doute, c'est le besoin qui a poussé les révoltés à ces extrémités ; mais c'est aussi le sentiment des injustices sociales et la répulsion que leur inspire le despotisme dont ils sont fatigués de supporter le joug pesant.

Ces troubles sont l'indice d'une situation pleine de dangers pour l'avenir, car ils peuvent être considérés, avec raison, comme le prélude d'une révolution future ; s'il serait téméraire de prédire le moment où elle éclatera, on peut néanmoins affirmer qu'elle aura son heure. Car, ce n'est pas seulement à Berlin que les esprits sont surexcités et que les idées socialistes fermentent au sein des masses populaires : c'est dans toutes les grandes villes de l'empire.

Peut-être Guillaume II, voyant son pouvoir menacé, serait-il disposé à chercher dans la guerre une sorte de dérivatif à cet état de choses. On sait que les souverains ont coutume de pratiquer la saignée sur leurs peuples, lorsqu'ils entendent gronder autour de leur trône le flot grossissant des revendications et des menaces populaires. Mais ce moyen empirique réussirait-il ? C'est plus que douteux. On n'arrête pas une idée dans sa marche, comme on arrête un bataillon de hulans. Et puis, cette guerre

serait-elle heureuse ? ne serait-elle pas, au contraire, un désastre pour l'Allemagne ?

D'un côté comme de l'autre la situation est difficile, inquiétante. Aujourd'hui, il est évident pour tout le monde que le colosse aux pieds d'argile péniblement élevé par Bismarck, repose sur un sable mouvant.

Ce n'est pas, ce nous semble, le moment de menacer la Russie.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### La frontière des Pyrénées

Le général Pierron vient de faire paraître un ouvrage sur la défense des frontières de la France. Le volume qui vient de paraître est consacré aux frontières espagnole et allemande.

Voici quels travaux le général préconise pour mettre la région des Pyrénées à l'abri d'une invasion espagnole, soit appuyée par les alliés, soit isolée.

Pour les Pyrénées-Orientales, le général Pierron demande la création d'un fort d'arrêt à Leucato, au nord de Perpignan, et la construction d'une voie ferrée de Quillan à Prades qui assurerait les relations rapides entre Carcassonne et Perpignan. Ces deux mesures sont d'ordre défensif.

Mais au point de vue de l'offensive, il faudrait faire de Montlouis un centre de ravitaillement, permettant d'occuper Puycaud dès le début des hostilités, afin d'assurer d'une façon certaine la défense de la frontière. Le vieux fort de Ballegarde devrait être transformé en fort à coupole ou en batteries cavernes. Une autre batterie construite à Arles-sur-Tech remplacerait le fort de Prats-de-Molle condamné à être rasé. La vallée du Tech devrait être desservie par la voie ferrée qui a été ouverte depuis peu. Enfin, une route devrait être ouverte entre Montlouis et Quillan par Quérigut.

Dans les Pyrénées-Orientales, le général Pierron demande la création d'un fort d'arrêt à Cambo et la mise à l'abri d'un bombardement des places de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz. Un camp retranché à Peyrehorade défendrait l'issue des graves. Une batterie caveau devrait être construite au port d'Équité, au sud d'Acous, pour remplacer le fort de Portalet. Il faudrait aussi créer un poste à Garas, sur la nouvelle route de Sallent à Laruns. Enfin, on devrait construire rapidement le chemin

d'un grand coffre de sapin, et de quelques tabourets rustiques placés de chaque côté de la vaste cheminée.

— Oui, c'est moi, sœur Jeanne, répondit le jeune homme.

— Tu n'est pas au préche ?

— Et toi, sœur, y vas-tu aujourd'hui ?

— C'est aujourd'hui le quatrième anniversaire de notre arrivée en ce pays, et mon père veut que je m'y rende, au lieu de prier comme d'habitude ici même. Je m'habille.

Elle avait poussé un soupir en disant cela.

— Il faudra pourtant que tu y manques, et moi aussi.

— Tu n'y songes pas, Michel !

— Jeanne ! je viens de le voir, lui... il l'attend.

La jeune femme, belle et grande figure, digne de servir de modèle à un statuaire, se montra pâle et agitée, à côté du lit, ses longs cheveux châtains tordus dans la main, sa toilette inachevée.

— Lui ! s'écria-t-elle, les lèvres frémissantes.

— Hubert Brassier, le papiste d'Ambert le li-gueur des bandes du Forez.

— Pour l'amour du Seigneur, Michel, ne me rappelle pas cet horrible souvenir de nos guerres de religion... Mon Dieu ! nous sommes si tranquilles, depuis quelques années, dans ce pays désert, dans ces gorges sauvages, où nos pauvres frères ne demandent qu'à vivre paisiblement, en payant au roi Henri III les taxes et les subsides, qui lui sont dus.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 4

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

#### I

LE SAC D'ISSOIRE

Quand il n'y eût plus qu'un monceau de ruines et de cendres, on éleva une colonne, sinistre monument. Elle portait ces mots :

YCI FUST YSSOIRE

Quelques malheureuses familles avaient pourtant pu se sauver, ainsi que la plupart des officiers protestants. Ils se réfugièrent à Clermont.

On vit alors, spectacle consolant au milieu des horreurs engendrées par ces guerres de religion, horreurs qui se commettaient de part et d'autre ; on vit alors de dignes serviteurs de Dieu venir en aide au malheur, au risque de s'exposer à la colère de la Ligue qui s'organisait partout.

Le chapitre cathédral de Clermont fit preuve d'un zèle évangélique et du désintéressement le plus édifiant. La pure charité chrétienne consolait l'infortuné, sans demander sous quelle invocation

on tendait la main, et doubla ainsi le bienfait.

Transportons-nous maintenant au bourg de Pailhat qu'habitait la belle Jeanne et son père, le pasteur Massin.

#### II

LA BELLE JEANNE ET LE LIQUEUR

Au bord d'une ravine, appuyé contre un roc pelé, un jeune pâtre est debout.

Ses vêtements de laine grossière, ses cheveux bruscoupés ras sur le front et tombant par derrière en boucles, indiquent un habitant de la pittoresque Auvergne.

Il dirige un œil mélancolique vers une des rustiques maisons disséminées à ses pieds, le long des déchirures de la montagne.

Il vient de faire rentrer dans l'enclos son troupeau de chevreaux et de moutons maigres, et dans la cabane qui lui sert de réduit, le *chabertaine*, (joueur de chèvre ou de cornemuse) a suspendu l'instrument champêtre du pays.

Quoiqu'il ait dix-neuf ans à peine, le pâtre est grand, fort et robuste. Mais si l'on devine à ses membres bien développés, à son regard un peu sauvage, le libre et errant enfant de la montagne, une oreille indiscreète reconnaîtrait facilement aussi, aux quelques paroles, accompagnées de soupirs qui lui échappent, un esprit qui n'est pas sans culture.

— Père Massin n'est pas encore sorti, murmure-t-il. Cependant on s'assemble, on l'attend... L'accompagnera-t-elle ? Non, pas plus que les autres fois. Comme moi, elle aime à être seule, seule avec l'enfant... Mais aujourd'hui c'est un grand jour : peut-être ira-t-elle. Il faut pourtant

que je lui parle, car j'en ai vu... lui !

Le pâtre serra ses poings robustes, sans pourtant que son grand œil parut jeter plus d'éclat qu'auparavant.

— Ah ! sans lui, reprit-il, Jeanne pourrait peut-être me donner son cœur... Et pourtant elle ne l'aime pas, cet abominable suppôt du diable ! Seulement... Ah ! je devinais tout, quand il y a un an, à la paix de Beaulieu, il vint avec d'autres gens d'Ambert trafiquer à Pailhat...

Le front du jeune montagnard s'assombrit encore davantage.

Comme elle avait tressailli en le voyant ! poursuivit-il. Je devais agir comme je l'ai fait... Mais rien ne servit : le *monstre* refusa avec horreur le main de sa fille à un ligueur à un impie catholique. Il avait dû rester apprié que le ligueur était marié... Ah ! s'il savait que ce fut lui qui... Mais c'est le secret de ma pauvre Jeanne, et...

Le pâtre fit un mouvement.

— Enfin, dit-il, voici le père.

Un homme à barbe grise, de mine respectable, aux vêtements noirs avec un rabat blanc, venait de sortir de la maison qu'observait le *chabertaine*. Il tenait un gros livre sous le bras.

Aussitôt le pâtre dévala la montagne et se dirigea vers la maison.

Un joli petit garçon, blond et rose, à l'œil plein d'intelligence, vint en sautant s'embarasser dans ses jambes, l'appelant joyeusement :

— Michel !... Gros-Michel !

— Ah ! c'est toi, frère, dit en même temps une douce et triste voix, partant de l'intérieur de la modeste habitation, dont tout l'ameublement se composait d'un lit entouré de rideaux de serge verte,



de fer projeté de Sauveterre sur la ligne de Mauléon à Oloron et Accous.

Pour compléter ces défenses, une flottille de canonniers devrait défendre le passage de l'Adour.

Enfin, pour le cas où une invasion en Espagne serait prévue, on devra préparer un matériel de chemin de fer à voie de 1,74, employé dans la Péninsule, au lieu de la voie normale de 1,44.

Tels sont les desiderata du général Pierron pour les défenses des Pyrénées. Si peu probable que soit une guerre avec l'Espagne, il n'est pas sans intérêt de signaler ces idées au moment où le génie militaire espagnol ne consent à l'ouverture de la ligne de Toulouse à Madrid, que si on la fait précéder de travaux de fortification à l'issue du tunnel.

**Observations du général de Négrier**

On s'occupe beaucoup dans l'armée des observations sur le combat, que le général de Négrier vient d'adresser aux officiers du 7<sup>e</sup> corps.

Comme enseignement des manœuvres de l'Est, le commandant du 7<sup>e</sup> corps déclare que la marche sur deux rangs sous le feu doit être proscrite, l'homme du second rang pouvant être atteint par la balle qui aura atteint son chef de file.

Le fusil à petit calibre étant plus puissant à 460 mètres que l'était l'ancien à 200, les troupes doivent se préparer à des combats décisifs entre 500 et 400 mètres. Les colonnes d'infanterie prendront une formation en ordre demi-déployé avant de s'aventurer sur un terrain qui peut être battu par l'artillerie. La mobilité seule, les marches obliques permettront aux troupes d'éviter les pertes graves.

M. le général de Négrier recommande aux régiments d'infanterie d'employer la formation en échiquier pour la marche d'approche; on fera usage des patrouilles d'infanterie pour éclairer cette marche et repousser les patrouilles ennemies. Les régiments s'exerceront à déployer les subdivisions sur un rang pour diminuer les pertes causées par le feu de l'adversaire.

Dans les manœuvres en terrain varié, les officiers s'habitueront, soit à déployer leur infanterie en lignes de tirailleurs très claires, renforcés progressivement; soit à mettre de suite en ligne le plus de fusils possible, eu égard à la difficulté de renforcer les tirailleurs sous un feu violent.

Le chef du 7<sup>e</sup> corps se garde de toute présomption à vouloir réglementer une nouvelle tactique de combat. Il estime que l'instruction des officiers et de leurs hommes doit être conduite de façon à ce que les troupes d'infanterie puissent, après les premières affaires d'une campagne « plier les formations connues aux conditions nouvelles de la lutte et employer les procédés qu'elle exige. » Les premières batailles feront seules connaître, dit-il, si les secondes lignes doivent être tenues assez près du combat pour pouvoir intervenir à temps, dans le cas où la première ne suffirait pas à sa tâche ou assez loin pour ne pas subir de pertes.

**La grève de Carmaux**

Dans la nuit de mardi à mercredi, une cartouche de dynamite a éclaté sur le toit de la maison d'un contre-maître mineur.

Tout a été brisé à l'intérieur. Mais il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes.

**Troupes coloniales**

M. de Monfort vient de déposer, avec soixante de ses collègues, une proposition qui a pour objet de

décider l'incorporation immédiate dans les troupes coloniales des contingents coloniaux, ce qui aura pour résultat de réduire beaucoup et peut-être de supprimer absolument les mauvais numéros, c'est-à-dire la part du contingent métropolitain dans le service d'outre-mer. Le principe a été déjà adopté récemment par la Chambre dans le projet relatif à la constitution des troupes coloniales; mais les auteurs de la proposition demandent que le point du recrutement soit distrait de la question d'organisation technique, qui peut subir encore de longs retards, et qu'il fasse l'objet d'une loi distincte pouvant être immédiatement appliquée.

**Le « Cognac »**

Le conseil municipal de Cognac vient de prendre une importante décision. En raison de l'usurpation du mot « Cognac » par les maisons de spiritueux étrangères à la ville, le conseil a décidé que la ville de Cognac poursuivra par tous les moyens que la loi met à sa disposition la répression de l'usage abusif de son nom.

La municipalité a été invitée à provoquer la formation d'un syndicat pour la défense des intérêts commerciaux cognacais et la création d'une caisse dont les fonds seront destinés à faire face à la défense de ses intérêts. Une somme de 5,000 francs a été votée à cet effet.

**Le pourvoi d'Anastay**

C'est jeudi prochain que M<sup>e</sup> Boivin-Champeaux soutiendra devant la chambre criminelle de la Cour de cassation le pourvoi d'Anastay.

Les moyens indiqués sont les suivants :

1<sup>o</sup> Le ministère public et la défense ont renoncé à l'audition de M. le baron Dellard, régulièrement cité comme témoin, avant toute prestation de serment de la part de celui-ci.

2<sup>o</sup> Les magistrats n'auraient pas délibéré avant de prononcer la peine de mort.

Nous avons demandé à un de nos plus éminents professeurs de législation criminelle ce qu'il pensait de l'efficacité des deux moyens invoqués.

« Ils ne me paraissent guère sérieux, nous a-t-il répondu. Si M. l'avocat-général Cruppi, par un motif très louable, a voulu épargner au fils de la victime la douleur de déposer, en déclarant qu'il renonçait à son audition, c'est d'accord avec M<sup>e</sup> Henri Robert, préalablement consulté, que le fait s'est produit.

» Le second moyen est-il meilleur ? J'en doute. Il suffit que le président ait consulté les deux assessseurs, avant de prononcer la peine, pour qu'il y ait eu délibération. »

En attendant la discussion qui va s'engager jeudi devant la Cour suprême, il y a, dans le cas d'Anastay, un point qui a déjà soulevé de vives discussions, dont la Cour de cassation n'a pas à s'occuper. Si Anastay doit subir sa peine sera-t-il guillotiné ou fusillé ?

Des journaux militaires, n'admettant pas que par le fait d'un ancien sous-lieutenant assassin « l'uniforme de l'armée française soit éclaboussé, même moralement, par le sang de l'échafaud » demandent qu'Anastay soit fusillé. Et, d'abord, en quoi l'armée est-elle responsable de l'assassinat de la baronne Dellard ?

Mais n'insistons pas sur une question que le bon sens résout mieux que les phrases et voyons comment l'*Avenir militaire* arrive à conclure qu'Anastay doit être fusillé.

des artistes, que, dans un duel, il n'égatignoit pas, il ne blessait pas, il tuait.

Mais c'était assurément une façon de parler, et il n'y avait pas lieu de craindre pour le lendemain un dénouement si tragique.

— Détrompez-vous, mon cher, avait répondu Lauretto Mina avec un rictus féroce, je le tuerai, ce grand vicomte ! je le tuerai !

Le pauvre Gressier frémissait encore et de son geste et de son accent.

— Il y a peut-être là quelque outrecuidance, dit M. de Chazeuil. M. Lauretto Mina n'est pas un antagoniste à mépriser... je dis comme tireur, bien entendu; mais M. de Bizeux saura, je crois, se défendre.

Les braves artistes n'en étaient pas moins émus et effrayés de la responsabilité pesant sur les témoins d'un duel qui occasionnerait vraisemblablement mort d'homme, et ils ne demandaient qu'à trouver une échappatoire pour se retirer de l'aventure.

Sur la question de savoir de quelles épées on se servirait, M. de Bauriac dit que, selon l'usage, ce serait le sort qui choisirait.

— Si, pour mieux égaliser les chances, nous acceptons les épées de M. de Bizeux ? demanda Nobillet.

— M. Lauretto Mina ne ratifierait pas votre concession, dit Bauriac.

— Oh ! alors, nous nous retirerions ! fit Gressier avec empressement.

M. de Bauriac fut obligé de contenir cette belle ardeur de retraite; on était plus sûr de n'avoir pas de reproche à se faire en prenant le sort pour

Il invoque l'article 196 du Code de justice militaire, ainsi conçu : « Les peines prononcées contre les militaires sont exécutées conformément aux dispositions du présent Code et à la diligence de l'autorité militaire. » Mais ne s'agit-il pas des peines prononcées par le Conseil de guerre, devant lequel Anastay ne pouvait comparaître ?

A cette objection, il répond par les instructions ministérielles du 28 juillet 1887 dont un passage mérite d'être cité : « Il ne vous échappera pas qu'aux termes de l'art. 187 du Code, tout condamné, sans distinction, qui doit subir la peine de mort prononcée contre lui par le jugement définitif d'un Conseil de guerre est fusillé; et que, d'après l'article 196, il doit en être de même des militaires ou assimilés aux militaires condamnés par les Tribunaux ordinaires. »

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Démenti renvoyé à son auteur**

L'*Alliance* — qui se donne parfois des allures d'organe officiel, — vient d'être vertement remise en posture vraie par la *Dépêche*, au sujet du casernement des réservistes. Notre confrère et nous, n'avions pas lancé une nouvelle fantaisiste en annonçant que la municipalité avait eu l'idée malheureuse de loger des soldats au théâtre; il est absolument exact, — ainsi qu'il résulte des renseignements suivants, publiés par le correspondant du journal toulousain, — que M. le Maire n'a changé d'avis que lorsqu'il a pu juger de l'impression fâcheuse produite par sa décision. Dans ces conditions, M. le Maire a eu tort, si — toujours d'après l'*Alliance*, — il a prié ce journal de nous infliger un démenti quelconque.

Nous citons la *Dépêche* :

A la date du 8 mars, en effet, M. Henras, entrepreneur des fourrages militaires, recevait de l'intendance une note lui donnant l'ordre d'envoyer : 600 kilos de paille au théâtre; 600 kilos à l'école communale de la rue du Lycée, et 1,200 kilos à la caserne Bessières.

Le soir, M. le lieutenant Guilhou, du 7<sup>e</sup> de ligne, venait s'assurer que cet ordre serait exécuté.

D'autre part, à la date du 7 mars, M. le maire de Cahors écrivait à M. Dardignac, administrateur des tournées artistiques, qui lui demandait le théâtre pour venir y donner une représentation de *la Dame blanche* et de *la Fille du Régiment*, que l'autorité militaire lui avait écrit de « mettre à sa disposition, du 13 mars courant au 15 avril prochain, différents édifices communaux, notamment le théâtre de notre ville, pour y faire cantonner des troupes, à l'occasion des exercices du printemps », il ne pouvait faire droit à sa demande.

Ce n'est que trois jours après, le 11 mars, que M. le lieutenant Guilhou venait prévenir M.

arbitre.

Le lieu du combat serait le bois de Boulogne. M. de Chazeuil indiqua sur la carte une éclaircie écartée qu'il connaissait et où on se retrouverait à onze heures. Puis ils se retirèrent, n'ayant pas beaucoup réussi à rassurer ces témoins peu convaincus.

Pendant ce temps, Antonin se rendait chez Despujolle, qui sauta en apprenant qu'il se battait avec Lauretto Mina. Mais le bon docteur se remit vite.

— Je serai là avec ma trousse, dit-il, mais j'ai dans l'idée que ce ne sera pas pour vous. Je vous ai vu ferrailier, et je réponds que vous allez donner une leçon à l'ex-prévoit d'armes. Seulement, cette fois, n'ayez pas de distractions !

Antonin voulait emmener Despujolle à dîner rue Bondreau; mais le docteur se défia de la continuité de sa belle humeur et prétextait un empêchement.

Antonin, qui ne voulait pas être seul avec Laura, alla inviter deux autres amis.

— J'ai rencontré Hector et Linage, dit-il en entrant à sa femme, ils viendront dîner avec nous.

— Ah ! j'aurais mieux aimé passer la soirée seule avec toi ! Rien de Lauretto Mina ? ajouta-t-elle en le regardant.

— Rien du tout, il ne se vengera pas, je te dis.

Ils passèrent l'après-midi à faire des projets et des rêves. Le dîner fut des plus gais.

Seulement, le malheur voulut qu', vers dix heures, tandis qu'Antonin reconduisait ses deux amis, Jacinta entra par une autre porte, appor-

tant une dépêche pour M. de Bizeux. Laura vit le timbre de Saint-Malo et pâlit.

— Une dépêche de ton père, dit elle à Antonin.

— Ah ! oui, fit-il après l'avoir lue. Je lui ai écrit notre changement d'existence. Il est ravi. Il accourt. Dès demain, peut-être...

— Voyons ? dit Laura en étendant la main.

— Curieuse !... gronda-t-il en riant.

Il fit une boule de la dépêche et la jeta dans le feu.

Laura pensa aussitôt.

— Il se bat avec Lauretto demain !

Mais en même temps elle réfléchit, l'âme vaillante, qu'elle n'empêcherait rien, que prières et remontrances ne feraient que troubler Antonin, elle résolut de se taire.

— A quoi songes-tu ? lui demanda-t-il.

— Je songe quel admirable grand-père fera ton père.

Ils ne parlèrent plus que de leur père et de leur enfant.

Le lendemain matin, à huit heures, elle mit sur le front d'Antonin un baiser tranquille.

Elle se borna à lui dire :

— Reviens vite ! et pense à moi et à lui.

— Il se dit :

Elle ne se doute de rien !

Elle se disait :

— Il ne se doute pas que j'ai tout deviné.

(A suivre.)

**LA LINDA**

ROMAN PARISIEN

PAR

**ALFRED SIRVEN**

XXVII

Préliminaires

Nous sommes à votre disposition, dit M. de Bauriac. Avez-vous quelques instructions à nous donner ?

— Non ; je désire seulement que le rendez-vous qui aura lieu sans doute demain matin, ne soit fixé que pour onze heures. Mon père ne peut arriver qu'à neuf heures, et j'aurais à l'entretenir.

Il fut convenu que ses témoins iraient prendre Antonin chez lui à dix heures.

Le comte et le baron trouvèrent les témoins de Lauretto Mina plus perplexes encore que le matin. Gressier surtout semblait d'une inquiétude mortelle, et il fut navré quand M. de Bauriac lui dit que le duel était inévitable.

C'est que Lauretto avait eu un rire joyeux et un air de triomphe quand il avait su que M. de Bizeux acceptait la rencontre. Gressier lui avait rappelé qu'un soir il avait dit devant lui, dans le foyer



de Montauban, présidée par M. Andurand-Rolland, assisté de M. Dufour, du Montat, et de M. Laur, vétérinaire.

200 personnes environ avaient répondu à l'appel du praticien conférencier. Après la conférence, on s'est rendu au champ de démonstration (plaine St-Namphaise), où plusieurs genres de taille ont été exécutés.

**Gourdon**

Dimanche, à deux heures du soir, dans la grande salle de la mairie, M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture, a fait, devant un auditoire malheureusement trop restreint, une très belle et très substantielle conférence agricole.

Cette conférence était présidée par M. Truc, sous-préfet, assisté de M. le docteur Calmeille, conseiller général.

Le conférencier a traité son sujet : « Semences et engrais », avec méthode, ampleur et précision. Nous ne suivrons pas l'orateur dans les développements qu'il a donnés à la question, mais disons de suite qu'il a adressé des conseils fort utiles à nos agriculteurs.

M. Rhodes, maire de Peyrilles, en quelques phrases bien senties, a remercié le conférencier ; il a également remercié M. le sous-préfet, qui, par sa présence, prouvait que le gouvernement de la République s'intéressait aux choses de l'agriculture.

M. le sous-préfet a répondu qu'en effet le gouvernement s'intéressait fort aux intérêts des agriculteurs et que ceux-ci savaient bien le reconnaître au moment voulu.

En somme, bonne conférence, qui portera ses fruits dans l'avenir. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que les auditeurs ne fussent pas plus nombreux.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

Dans les audiences des 7, 8 et 9 mars, se sont déroulés devant le tribunal correctionnel les débats d'une plainte en contrefaçon intentée par M. Laffite, fabricant à Paris, à M. Delmas, de Souillac.

Ce dernier aurait, paraît-il, contrefait un produit, dont il se dit l'inventeur, mais que M. Laffite réclame pour sien.

L'audition des nombreux témoins a duré deux jours, et la troisième audience a été consacrée aux plaidoiries et au réquisitoire.

On comprendra l'affluence de l'auditoire, quand nous aurons dit que M. Trarieux, sénateur de la Gironde, était venu plaider pour M. Laffite. M. Landre était l'avocat de M. Delmas.

Le prononcé du jugement a été renvoyé à huitaine.

**Salviac**

Samedi dernier, le nommé Meynenc (Antoine), du Vigan, a été arrêté, sur le territoire de la commune de Salviac, en flagrant délit de colportage de tabac de contrebande. Conduit devant M. le juge d'instruction, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Mardi dernier, on a trouvé, pendu dans sa grange, le nommé Maury (Antoine), âgé de 67 ans, propriétaire de la commune de Salviac. Depuis quelque temps, on avait remarqué que ce malheureux ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

**Fajolles**

Lundi dernier, à Souillac, un vol à l'américaine a été commis, par deux individus restés inconnus, au préjudice d'un pauvre cultivateur de Fajolles, le nommé Tourelle (Arnaud). La somme soustraite est assez importante, elle s'élève à 699 francs.

**Cressensac**

Jeu de nuit, vers cinq heures, pendant que les mariés Bélie, de Cressensac, étaient occupés à travailler aux champs, des individus restés inconnus ont pénétré, avec effraction, dans leur maison d'habitation, isolée dans la campagne, et ont soustrait pour plus de 2,000 francs d'argent ou d'objets mobiliers. Parmi les objets volés se trouvent, notamment, 30 draps de lit et plusieurs douzaines de serviettes. Les coupables sont activement recherchés par la justice, qui informe.

**Figeac**

Comme l'année dernière, les jeunes gens de Figeac veulent organiser, pour le second dimanche du mois de mai, une fête locale au profit des pauvres de la ville.

**Mauroux**

La foire a été belle il s'est vendu beaucoup de bœufs pour attelage à des prix variant de 600 à 900 fr. la paire.

Les petits attelages de 400 à 550 fr. la paire. La vente pour ces derniers était plus lente. Les moutons se vendaient à de bons prix. Ceux destinés à la boucherie se vendaient entre 80 et 90 cent. le kilog.

Les porcs sont toujours chers, pour 20 fr. on n'a que les plus petits, et à ce prix il n'y en a presque pas.

Les poules se vendaient de 3 fr. 50 à 5 fr. la paire.

Les lapins de 1 fr. 75 à 3 fr. la paire.

Les œufs de 50 à 55 cent. la douzaine.

La graine de betterave 60 cent. la livre.

Les aubergistes ont fait bonne foire.

**Sornac**

M. Jean-Baptiste-Louis Maisonneuve, ancien percepteur à Sornac, originaire du Lot, a comparu mercredi devant la cour d'assises de la Corrèze. Il était accusé de nombreux détournements s'élevant à la somme de 6,707 francs qui, d'ailleurs, étaient couverts par son cautionnement. Il n'a nié aucun des faits qui lui étaient reprochés. Dix-neuf témoins ont déposé dans cette affaire.

M. Maisonneuve a été condamné à deux ans de prison.

**Causeries agricoles**

Petite encyclopédie agricole et horticole

**PRAIRIES NATURELLES**

(Suite)

Basilou. — Monsieur, je n'ai jamais vu drainer, et je voudrais bien savoir en quoi cela consiste.

L'Instituteur. — Mon ami, tu ne le verras jamais faire sans sortir de cette commune. Drainer veut dire assainir, et notre terrain n'en a pas besoin. Cette opération qui facilite l'écoulement des eaux, rend les plus grands services dans les terres humides, argileuses.

Pour cela, on ouvre une tranchée en pente d'environ 1 mètre de profondeur. Des tuyaux en fonte ou en terre cuite placés bout à bout au fond de cette ouverture reçoivent les eaux qui, au lieu de dormir sur la surface du sol, s'écoulent dans un ruisseau, dans une rivière ou dans un trou. Ce système est très coûteux. On peut assainir encore une propriété en établissant tout simplement des fossés dans lesquels, au lieu de tuyaux, on met des cailloux qu'on recouvre de la terre enlevée.

Au moyen du drainage, on enlève aux terres les flaques d'eau qui s'opposent à la culture et l'on obtient les plus belles récoltes.

**La ferme du Pech Mauriol**

Après avoir visité dans tous les sens l'immense Beaussac, et admiré la prospérité des récoltes de toute espèce, les enfants rappellèrent au fermier sa promesse de leur raconter comment il était devenu propriétaire du Pech Mauriol. Le brave homme devina facilement l'envie dont ils brûlaient de se rendre à cette ferme qui, depuis son entrée à Beaussac est exploitée par des domestiques sous sa direction.

Le jeudi suivant, à midi, nous étions au rendez-vous. Comme nous contempions dans le lac une bande d'oies et de canards, et aux alentours, une quinzaine de poules remarquables par leur fraîcheur, plus de 30 lapins dans leurs loges et deux rangées de ruches derrière une épaisse muraille qui les mettait à l'abri du froid, le père Serres nous dit : tout cela, c'est le domaine de ma femme et de la bru ; vous ne vous feriez jamais une idée du produit qu'elles en retirent. Je leur abandonne aussi les revenus du pigeonnier, moyennant quelques paires de pigeons qu'elles nous font manger. Il nous montra ensuite trois belles truies avec leurs petits ; une portée de 3 mois se vendait 380 francs le lendemain à Gramat ; les autres, plus jeunes, complétaient la pièce ronde de mille francs. C'est le revenu annuel de la porcherie.

Il y a des bœufs de tout âge, et par conséquent de toute taille. Trois paires seulement sont destinés au travail. Une pleine grange de fourrages, luzerne, trèfle, esparcette, lui permettent d'en tenir toujours deux paires au repos, à l'engrais, et cinq ou six veaux d'un ou deux ans. C'est en petit, l'image de ce que nous avons vu à Beaussac.

Le troupeau se compose de 200 bêtes à laine environ, toutes remarquables par le brillant de leurs yeux.

Oh ! qu'il serait à désirer que tant de malheureux fils de cultivateurs, que le dégoût du travail pousse vers la ville, pussent voir de près et admirer cette richesse et ce bon ordre ! Ils pourraient alors comparer avec fruit, les maux qu'ils recherchent avec le bonheur qu'ils fuient.

Les deux jeudis suivants furent consacrés à faire le tour du domaine. Dans un champ nous trouvions du blé qui promettait une récolte abondante, dans l'autre, du seigle, de l'avoine. Là, du maïs merveilleusement beau ; ici, des betteraves à faire parler un muet.

Si une récolte promettait, l'autre était encore plus belle ; toutes annonçaient un rendement qui devait dépasser d'une façon notable ceux du voisinage.

Le maître nous fit comprendre qu'il devait tout cela aux bons labours, aux hersages, aux fumures, aux transports de terre, aux améliorations incessantes, apportées dans sa culture. Aux compliments que nous lui fîmes sur sa manière d'exploiter, il nous répondit : puisque vous m'adressez des félicitations, vous devriez me faire le blâme que je mérite bien. En se grattant, son bonnet à la main. Si j'avais, dit-il, en entrant ici, placé des noyers autour des champs, je commencerais maintenant à récolter quelques sacs de noix, et bientôt, sans aucun frais, mes enfants auraient là

de gros revenus. Du doigt, il nous montrait une pépinière de jeunes noyers dans un coin. Je fis à cette place, il y a 15 ans, un semis de noix ; les rats me les mangèrent toutes. L'année suivante, je les remplaçai par d'autres qui eurent le même sort. Je me dégoûtai ; mais comme les vieux noyers qui jusqu'ici, m'avaient fait *trouiller*, se laissaient mourir, pour les remplacer, j'achetai chez un pépiniériste 10 pieds à 1 fr. l'un. Tous prirent parfaitement, mais dans nos terres, ils se trouvaient moins bien que dans le sol où ils avaient grandi, aussi ils se rabougrirent, je vous les montrerai, ils n'ont *crû* ni *crévé*. Alors, je me mis en tête de faire un nouveau semis. Cette fois, pour éviter les dents des rats, je plaçai chaque fruit, entouré de fiente fraîche de porc, dans un trou de 5 à 6 centimètres de profondeur, pas une noix ne manqua ; il y a de cela 10 ans. Au mois de l'avenir prochain, je choisirai une dizaine des plus beaux noyers de ma pépinière pour les planter non pas dans les *Combels*, à leur ombre le maïs n'y viendrait plus, mais je les placerai tout autour, afin qu'ils mangent le moins possible la bonne terre. Quand ils seront assez forts, mon fils les greffera, il s'y entend bien. Oh que j'ai du regret d'avoir négligé cette culture. Les noyers mettent beaucoup de temps pour venir ; je ne les verrai pas produire, mais d'autres en profiteront.

Vous, mes enfants, vous vous donnerez de bon cœur à la terre, vous la cultiverez bien, vous reconstituerez les vignes de vos parents, détruites par le phylloxera ; vous planterez des arbres fruitiers de toute espèce, des chênes truffiers, vous soignerez bien vos animaux domestiques. Suivez mes conseils, chers amis. Ah si je pouvais revenir à votre âge !

(A suivre.)

J. MEULET, Instituteur public à Carluet.

**On lit dans le Petit médecin des Familles :**

Après les essais aussi bruyants que désastreux de la méthode à laquelle, un médecin allemand vient d'attacher son nom, l'attention des savants a été ramenée sur le traitement rationnel de la PHTHISIE PULMONAIRE, DE LA BRONCHITE CHRONIQUE, et autres affections des bronches. Les désastres provoqués par l'application de la méthode de Koch, n'ont servi qu'à faire ressortir les heureux résultats obtenus de tout temps par l'emploi des sels SALINO-CALCAIRES dans le traitement des mêmes maladies. Nous comprenons alors le succès que vient d'obtenir la nouvelle édition de la brochure de D<sup>r</sup> Jules Boyer, ex-interne des hôpitaux, qui le premier a étudié l'action physiologique des sels salino-calcaires, sur l'économie, et a su mettre à la portée de tous, cette méthode aussi sûre que rationnelle. On s'en convaincra en parcourant la 25<sup>e</sup> édition de cet ouvrage qui vient de paraître.

1 fr. 50, Librairie Darboi, 38, rue Rochecouart, Paris.

**OTHELLOS**

100,000 racinés, premier choix, à 42 fr. le mille. Collection de plants directs, porte-greffes, boutures et racinés, à des prix très modérés.

Envoi franco du prix courant sur demande. S'adresser à M. Victor Combes, à Vire, par Puy-l'Évêque.

Cuers (Var), le 7 septembre 1891. — J'ai expérimenté vos Pilules Suisses sur plusieurs de mes malades et sur moi-même. Leur action est parfaite, car elles purgent facilement et ne donnent lieu à aucune douleur intestinale. Leur usage est très répandu chez nous ; bien souvent en arrivant auprès d'un malade, je l'entends dire qu'il s'est déjà purgé avec les Pilules Suisses, ce qui prouve l'importance, bien justifiée d'ailleurs, que l'on attache à votre préparation.

Docteur DECUGIS, Médecin principal de marine en retraite. A. M. Hertzog, ph<sup>o</sup>, 28, rue de Grammont, Paris.

**BULLETIN FINANCIER**

du 14 Mars 1892

Le début a été satisfaisant. La hausse des valeurs argentines à laquelle on attribue avec raison une grande importance, avait favorablement impressionné le marché. Mais ces bonnes dispositions ne se sont pas maintenues en fin de bourse, faisons toutefois une exception pour nos rentes qui sont très fermes. Il est utile de faire remarquer que dans deux jours on détache le coupon.

Le 3 0/0 finit à 96.80, le nouveau à 96. C'est toujours la même lourdeur sur les actions de nos grandes sociétés de crédit. Le Foncier finit à 1200. La Banque de Paris est à 616.25. Le Crédit Lyonnais reste à 771.25.

Peu d'animation sur le marché de nos grands chemins. Le Suez est un peu plus faible. Au début les fonds étrangers ont manifesté quelques velléités de reprise, mais en fin de séance, ils ont encore rétrogradé.

L'Italien après 88.05 finit à 87.72. L'Extérieure est à 57. 9/16 après avoir franchi un moment le cours de 58 : Le Portugais est faible à 26.9/16. Seul le 4 0/0 Turc fait bonne contenance, il regagne une partie de son coupon.

En Banque, la part de Souffres Romains s'avance à 187.50.

Fermeté des valeurs de cuivre, la Morena est à 125.

L'action des Phosphates de France cote 563.75.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25%, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons (3, 4, 5, 6) and corresponding percentage reduction (25%, 30%, 35%, 40%).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour cha-

que de ces périodes, d'un supplément égal à 10% du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10% du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Maladies du Cœur

HYDROPIQUES, ASTHMES Le SIROP de Digitale de LABELONYE est le remède par excellence contre ces affections

DRAGÉES de GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie de Médecine Le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX

Le VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Sommeil calme et apaisement de la douleur, telle est la devise du SIRCP DE POLLET, qui triomphe de l'insomnie, qu'elle qu'en soit la cause, fièvre, maladies, travail, agitation nerveuse, préoccupation morale, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des coupons des Ctes de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissements et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en rendre compte.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Vodes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE



VIGNES AMÉRICAINES

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles de 1891

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENDE PARAITRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

PRIX-COURANT

(SAUF VARIATIONS)

HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892

PLANTS DE 1er CHOIX EXTRA

Table with columns for 'VIGNES AMÉRICAINES' and 'PLANTS FRANÇAIS'. It lists various grape varieties and their prices per centimeter or meter.

RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo

Pince Allès, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilogram.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Rendus franco en gare de Cahors

MALADIES DES ENFANTS

SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT & Co

Plus actif que le sirop anti-scorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES

au CANNABIS INDICA

de GRIMAULT & Co, Ph<sup>ns</sup>, Paris

Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Perles de Pepsine pure

de CHAPOTEAUT

Elles sont souveraines contre les maux d'estomac, les Gastrites, les Gastralgies, les Renvois de gaz, les Nausées, les Pituites, les Vomissements, le Gonflement de l'estomac et de l'intestin et suppriment les Migraines, les Maux de tête, les Somnolences provenant de Digestions laborieuses. Exiger le nom de CHAPOTEAUT sur chaque capsule. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

PROFITS de 5 à 10%

assurés sans risques MOYEN DE RÉALISER BÉNÉFICES de 100 à 500 et plus, payables tous les 15 jours. Liste et résultats obtenus envoyés gratis. COCHRANE and SONS, Stockbrokers 13 & 14, Cornhill, E. C., LONDRES

Maison fondée en 1867, ayant clientèle dans toute l'Europe

Advertisement for 'CADITE DU LOT' featuring large stylized text and descriptive phrases: 'Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation. En vente au bureau du Journal. En vente chez tous les Libraires. En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.'

Advertisement for 'L'ATLAS NATIONAL' by F. de la Brugère. It describes a geographical atlas with 125 colorized maps and various features. It includes pricing information: 'L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES'. It also mentions '15 CENTIMES la livraison avec carte colorisée' and '75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes'. The publisher is 'LATT'.